

J'ai des doutes
sur la décence de
mon logement ?



Pour vous soutenir face aux difficultés que peut générer un logement non décent, les travailleurs sociaux du Service Logement Offre Globale Experte (LOGEx) de la Caisse d'allocations familiales de Seine-et-Marne sont à votre disposition.



**Un accompagnement
pour :**

- vous informer sur vos droits,
- vous guider dans les démarches à réaliser,
- faciliter les relations avec votre propriétaire,
- évaluer avec vous et votre propriétaire les degrés de dégradation de votre logement.

Votre propriétaire est votre principal interlocuteur. Dans un premier temps, c'est à lui que vous devez signaler les difficultés rencontrées.

Vous êtes concerné(e) si...

- vous êtes locataire du parc privé,
- vous êtes bénéficiaire de l'Alf ou l'Als,
- votre logement est mal isolé et pas assez chauffé, présente des moisissures,
- l'installation électrique est dangereuse,
- les sanitaires sont mal équipés...

Contacts

Pour plus d'information, vous pouvez contacter le Service Logement Offre Globale Experte de la Caf de Seine-et-Marne (voir coordonnées au dos).

Le LOGEx est un service de l'action sociale de la Caf qui intervient dans le domaine du logement : impayés de loyer, non décence, surpeuplement...

ADRESSES UTILES

CAF DE SEINE-ET-MARNE

Tél. : 3230 (prix d'un appel local)

www.caf.fr

Service Logement Offre Globale Experte (LOGEx)

secrétariat : 01 78 49 22 46

mail : caf77-bp-logement@caf77.caf.fr